

Ville d'Acton Vale

grille des usages principaux et des normes

	Usage dominant	Classes d'usages	Article de zonage	Zones				
				131	132	133	134	135
USAGES	HABITATION	classe A-1 unifamiliale isolée		●	●		●	●
		classe A-2 unifamiliale jumelée						
		classe A-3 unifamiliale en rangée						
		classe B-1 bifamiliale et trifamiliale isolée			●		●	
		classe B-2 bifamiliale et trifamiliale jumelée						
		classe B-3 bifamiliale et trifamiliale en rangée						
		classe C-1 multifamiliale isolée (4 à 8 log.)			●		●	
		classe C-2 multifamiliale isolée (9 log. et plus)						
		classe D - habitation communautaire						
	classe E - maison mobile							
	COMMERCE	classe A-1 bureaux						
		classe A-2 services						
		classe A-3 écoles musique, danse						
		classe A-4 alimentation (- de 300 m ca)						
		classe A-5 vente au détail (- de 300 m ca)						
		classe A-6 meubles, équip. (- de 300 m ca)						
		classe A-7 commerces (+ de 300 m ca)						
		classe A-8 imprimeries (- de 200 m ca)						
		classe B-1 spectacles, salles de réunion						
		classe B-2 bars, brasseries						
		classe B-3 commerces érotiques						
		classe B-4 récréation intérieure						
		classe B-5 arcades						
		classe B-6 récréation ext. intensive	art. 17.4					
		classe B-7 récréation ext. extensive						
		classe B-8 observation nature						
		classe B-9 clubs sociaux						
		classe C-1 hébergement						
		classe C-2 gîte du passant						
		classe C-3 restauration						
		classe C-4 cantines						
		classe D-1 poste d'essence						
		classe D-2 station service, lave-autos	art. 19.2					
		classe D-3 ateliers d'entretien	art. 19.2, 19.3					
		classe D-4 vente de véhicules	art. 19.2					
classe D-5 pièces et accessoires								
classe E-1 construction, terrassement								
classe E-2 vente en gros, transport		art. 17.2						
classe E-3 para-agricole								
classe E-4 autres usages commerciaux								
INDUSTRIE	classe A	art. 20.2						
	classe B	art. 20.2						
	classe C	art. 20.2						
	classe D extraction	art. 17.5, 20.2						
	classe E récupération, recyclage	art. 20.2						
	classe F traitement boues, lisiers	art. 20.2						
PUBLIC ET INSTITUTIONNEL	classe A-1 services gouvernementaux							
	classe A-2 santé, éducation							
	classe A-3 centres d'accueil							
INSTITUTIONNEL	classe A-4 services culturels et communautaires							
	classe A-5 sécurité publique, voirie							
	classe A-6 lieux de culte							
	classe B parcs, équipements récréatifs		●		●	●		
	classe C équip. publics	art. 7.5.2	● [1]	● [2]				
	classe D infras. publiques		●	●	●	●		
AGRICOLE	classe A agriculture et forêt	art. 21.1						
	classe B élevage	art. 21.1						
	classe C activités complémentaires							
	classe D animaux domestiques	art. 21.2						
Notes particulières: [1] limité à station de pompage [2] limité au stationnement public								

Ville d'Acton Vale

grille des usages principaux et des normes

		Article de zonage	Zones						
			131	132	133	134	135		
NORMES	IMPLANTATION	marge de recul avant min. (m)	art. 6.2.1.2	10	6	6	6	6	
		marge de recul latérale min. (m)		3	2	2	2	2	
		somme des marges de recul latérales min. (m)		6	4	6	4	4	
		marge de recul arrière min. (m)		7,6	3	3	3	3	
	BÂTIMENT	hauteur maximale (étage)		2	2	3	2	2	
		hauteur maximale (m)		—	—	—	—	—	
		façade minimale (m)		7,3	7,3	7,3	7,3	7,3	
		profondeur minimale (m)		6	6	6	6	6	
		superficie min. au sol (m ca)		55	55	55	55	55	
	RAPPORTS	espace bâti/terrain max., bâtiment principal (%)		40	40	40	40	40	
		espace bâti/terrain max. bâtiment accessoire (%)		10	10	10	10	10	
	AUTRES NORMES	normes patrimoniales	art. 14.3						
		zones à risque d'inondation	art. 17.1.1						
		zones à risque d'érosion	art. 17.1.2						
projet intégré PIIA									
DIVERS	AMENDEMENT	Règ. 014-2020 en vigueur le 25 janvier 2021							
	Notes particulières:								